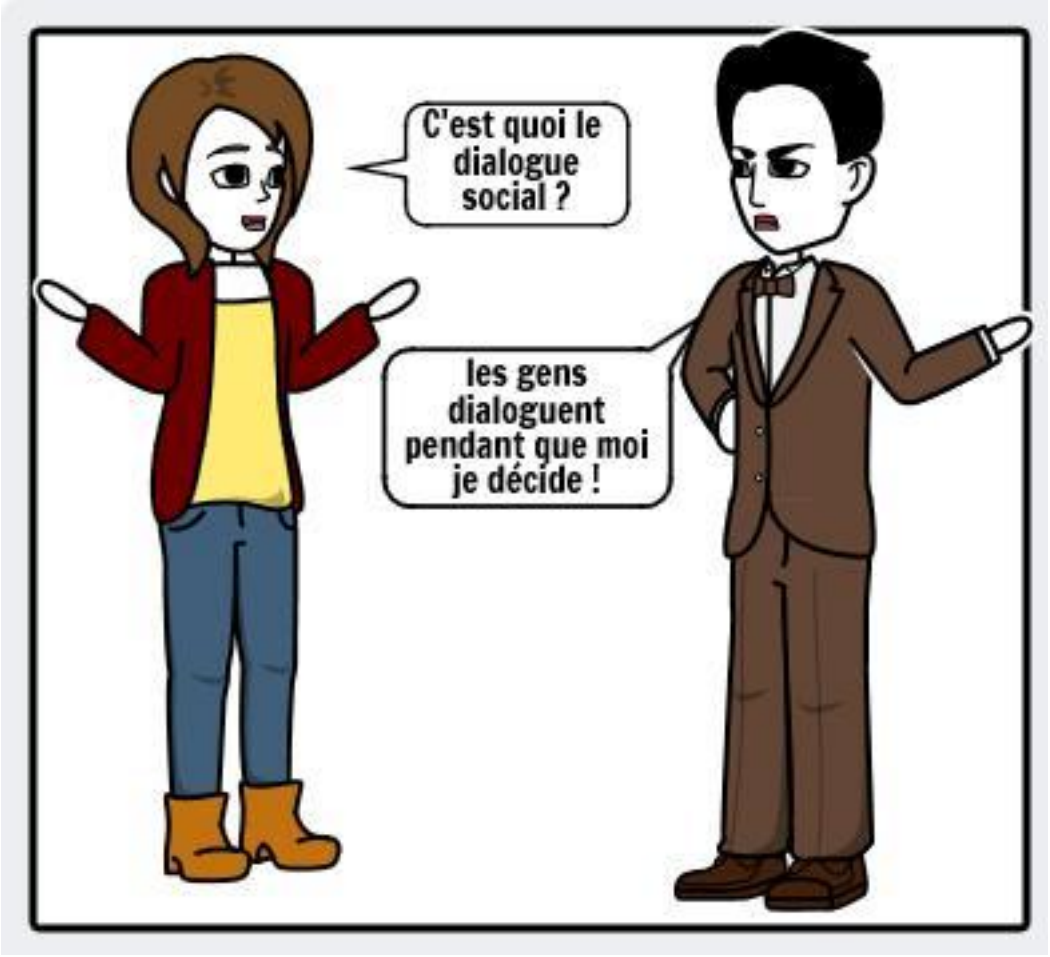


Le projet de mouvement général des agents administratifs de catégorie C, diffusé le 10 avril dernier, fait état d'un sous-effectif de 3057 agents !

C'est dans ce contexte que nous avons sollicité une audience auprès de Monsieur MAGNANT, chef de service des ressources humaines. Celui-ci nous a reçu le 18 avril.

Notre démarche était double :

- porter les revendications des agents en termes de recrutement et exiger l'appel immédiat des listes complémentaires des concours internes et externes pour une affectation au plus tôt.
- obtenir des temps de consultations plus importants pour les CAP de mouvement et de 1ère affectations. En effet, le directeur général les a drastiquement réduits, ne permettant plus aux élus de préparer sereinement les CAP : analyse du mouvement et préparation des dossiers pour assurer une défense de qualité.

Réponse de l'administration :

Se réfugiant derrière des contraintes budgétaires, Mr MAGNANT nous a indiqué que si une 2e tranche était appelée, elle le serait à hauteur du nombre de désistements des lauréats des concours externes et internes de la 1ere tranche et des départs à la retraite connus d'ici la fin de l'année. La décision d'un appel à la liste complémentaire sera connue courant juillet.

Quant aux temps de consultations pour préparer les CAPN, il a indiqué qu'il s'agissait « d'un retour du droit commun à la DGFIP » et que l'administration assumait ce choix, allant même jusqu'à

indiquer que le « directeur n'était pas livré avec une marche arrière ».

En fait, l'administration nous a écouté mais ne nous a pas entendu !

Elle choisit d'ignorer la situation catastrophique en termes d'effectifs de la catégorie C et de laisser les agents vivre au quotidien la déliquescence de leurs conditions de travail.

Elle assume le fait de réduire les temps de préparation des CAP de manière drastique et remet en cause le mandat que les agents ont confié aux Organisations Syndicales lors des élections professionnelles de décembre 2014.

L'administration s'attaque de manière frontale à votre droit à être défendu et cela nous ne pouvons le tolérer !

C'est pourquoi, les représentants des personnels Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques, ont décidé de boycotter la 1ère convocation de la CAP Nationale de mutation qui devait se tenir ce mercredi 19 avril 2017 à 9h30.

Les élus siégeront lors de la reconvocation de la CAP.

Les élus de catégorie C continueront d'agir pour exiger de l'administration qu'elle appelle la totalité des listes complémentaires des concours externes et internes de catégorie C.

fichiers: Télécharger communique_commun_capn_c.pdf (606.04 Ko)
Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: CAP C administratif
MUTATIONS 2016 - 2017

- -A
- ±A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank